



REUNION PLENIERE ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS

**Mercredi 8 novembre 2017
ENSEIGNES ET LUMIERES – 21320 CREANCEY**

Présents :

Franck GAILLOT et son équipe, Enseignes et Lumières

Frédérique ALGRET, Bourgogne Repto
Alain BARDEY,
Dominique CARVOU, Metal Valley
Richard COLARDELLE, Pôle Emploi
Karine CORDIER, l'Instant Twenty One
Yves COURTOT, Président CC Pouilly Bligny
Jean-Dominique DAMOND, Bourgogne Repto
Stéphanie FONTES, Provéa
Camille GARCIA, Kréaplume
Christophe GILLES, Kréastyl'
Marie-France GUYON, MMA
Christelle HAAG, CCI21
Stéphanie HUDELEY, CCI21
Julie JACQUENET, Jacquenet-Malin
Jocelyne JACQUET, Kréaplume
Véronique JOBIC, Hôtel de la Côte-d'Or
Sylvain LACROIX, GRETA 21
Nathalie MALHERBET, Banque Rhône Alpes
Eric PERRIER, SA2i
Claudine PERROT, CCI21
Hannah PURSELL, Hannah Elizabeth Interior Design
&Creation
Michel RAFFEAU,
Arnaud SIMON, Espace Menuiserie
Christine TADDEI, AIST21
Laurent TUCCINARDI, Pierre Mureuse de Bourgogne

Excusés :

Alain BECARD, Président CC du Montbardois
Joël BOURGEOT, Sous-Préfet de Montbard
Jocelyn CHAPOTOT, Maire de Créancey
Gérard DAMBRUN, Président CC Pays Arnay-Liernais
Martine EAP-DUPIN, Conseillère Départementale
Marc FROT, Conseiller Départemental
Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice
Béatrice MOINGEON-HERMARY, Conseillère Départementale
Patrick MOLINOZ, Président COPAS
Jean-Baptiste PEYRAT, Sous-Préfet de Beaune
Laurence PORTE, Conseillère Départementale
Christine RENAUDIN-JACQUES, Conseillère Départementale
Paul ROBINAT, Conseiller Départemental
François SAUVADET, Président du Conseil Départemental
Laurent STREIBIG, Président CC Ouche et Montagne

Magali BARLERIN SIMONOT, JCE
Robert BENOIT, Benoît Systemes
Alexandra BOUILLOT CHARTIER, Musée de Semur
Jean-Christophe CHASSAIGNE, SMST
Hakim CHELOUAH, Taxi le Morvan
Jackie COUDERC, Valinox Nucléaire
Magali DENOYELLE, Idées Interim
Clotilde de PAS, FCI de PAS
Fabrice DESCOMBES, Ateliers Pierre de Bourgogne
Geneviève DESCOMBES, Ateliers Pierre de Bourgogne
Yoann GAROT, Garot Conseil et Gestion
Rémy HEYTE, Lycée Eugène Guillaume
Thomas LARGERON, La Ruche Logistique
Fabienne LEPY, Gaec des 3 communes
Orlando MELIS, Château de Ste Sabine
Emeline MERCIER, Direct Archives
Mickaël MERCIER, Direct Archives
André PALAZY
David PARISSE, Metal Déployé
Sylvie PERRETTE
Jean-Luc ORMANCEY, Scierie Ormancey
Francis ORSET, SOCA
Arnaud ROCA, Roca Paysage
Carole ROCA, Roca Paysage
Michel ROUGER, SPL Muséoparc Alesia
Guy ROUSSELET, Valinox Nucléaire
Karine RUDELLE, Manpower
Alexandre SCHAER, VBT
Agnès THEVENIN, Adecco
Jacqueline VALETTE, Hohner
Olivier VANNIEUWENHUYSSSE, ESAT

INFORMATIONS RELATIVES AU CLUB

Véronique JOBIC remercie Franck GAILLOT et son équipe de nous accueillir chez « ENSEIGNES ET LUMIERES » pour la dernière plénière de l'année 2017.

Elle remercie également la présence de

- M. Yves COURTOT, Président de la Communauté de Communes de Pouilly en Auxois,-Bligny sur Ouche

Elle présente les excuses de :

- Mme Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice,
- Mme Laurence PORTE Conseillère départementale et Maire de Montbard
- M. Alain BECARD, Président de la Communauté de Communes du Montbardois
- M. Joël BOURGEOT, Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard
- M. Jocelyn CHAPOTOT, Maire de Créancey
- M. Marc FROT, Conseiller départemental
- M. Patrick MOLINOZ, Président de la COPAS
- M. Jean-Baptiste PEYRAT, Sous-Préfet de l'arrondissement de Beaune
- M. François SAUVADET, Président du Conseil Départemental

Véronique JOBIC annonce le prochain rendez-vous du Club :

- L'Assemblée Générale annuelle aura lieu **le jeudi 30 novembre à 18h30 au restaurant « Le Pari des Gourmets » à Pont et Massène (près de Semur en Auxois)**

Un dîner convivial clôturera cette soirée.

Inscription et règlement auprès de Claudine avant le 15 novembre.

Elle rappelle que pour la bonne organisation de cette soirée, seules les inscriptions accompagnées du règlement du repas seront prises en compte.

La Présidente indique ensuite que, dans le cadre de la GTEC Haute Côte-d'Or qu'elle anime, la CCI Côte-d'Or organise prochainement 2 ateliers Ressources Humaines et 1 formation à Montbard en précisant que depuis le 16 octobre, l'antenne Haute Côte-d'Or de la CCI a transféré ses bureaux dans l'enceinte du lycée Eugène Guillaume à Montbard.

Les 2 Ateliers Ressources Humaines gratuits sont les suivants :

« **La Réforme du travail** » : **vendredi 17 novembre de 10h30 à 12h30** animé par Mme Nadine FORZINETTI, consultante-expert en RH, sur la réforme du Travail qui interviendra à partir du 1^{er} janvier 2018. Inscription obligatoire auprès de Stéphanie

« **Votre entreprise est-elle attractive ? du recrutement à la fidélisation de mes salariés** » : **mardi 19 décembre de 10h30 à 12h30** animé par l'ARACT Bourgogne-Franche Comté (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail). Inscription obligatoire auprès de Stéphanie

La formation, proposée par CCI Formation, s'intitule : « Accueil physique et téléphonique » les vendredis 8 et 15 décembre de 9h à 17h

Cette formation a pour objectif de gérer la relation avec votre clientèle de façon efficace afin de réussir vos contacts en qualité de service et de temps.

Tarif 700 € nets pour les 2 jours de formation hors déjeuner (possibilité de restauration au lycée).

Inscription obligatoire auprès de Stéphanie

Concernant les actualités du Club, Véronique JOBIC rappelle que :

► **vendredi 6 octobre** : 12 personnes du Club se sont rendues à Paris pour une visite privée du Sénat et y ont déjeuné. Un historique de l'institution a été présenté suivi d'une visite guidée de grande qualité qui a permis de découvrir le fonctionnement du Sénat tout en parcourant la salle du livre d'or, la salle des conférences, la bibliothèque pour se terminer dans l'hémicycle.

► La Présidente indique également que le Club a apporté son soutien à M. CHASSAIGNE, Président de la Metal Valley, pour les amendements du Parlement Européen à la nouvelle méthodologie de mesures anti-dumping concernant la métallurgie.

► Comme annoncé lors de la dernière plénière, la Présidente informe les présents que le Club a adressé **le 17 octobre** un courrier à Mme la Préfète de Côte-d'Or pour déplorer l'exclusion de plusieurs Communautés de Communes de l'Auxois - Morvan du périmètre des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Le Club a demandé une révision de ce périmètre, afin de maintenir les mêmes avantages fiscaux pour les créations d'entreprises dans tous les territoires et ne pas créer de concurrence déloyale entre les secteurs géographiques.

Une copie de ce courrier a été adressée pour information à Monsieur le Sous-Préfet de Montbard et aux élus locaux, à savoir : Mesdames de Courson, Eap-Dupin, Porte, Sadon, et à Messieurs Bécard et Molinoz.

Elle remercie Christelle HAAG et Claudine PERROT, de la CCI Côte-d'Or, pour leurs conseils avisés et leur aide dans cette démarche. Elle précise que le Club ne manquera pas de tenir informés ses membres de la suite de ce dossier.

► La Présidente explique également qu'à l'occasion de la venue à Dijon de M. Mounir MAHJoubi, Secrétaire d'Etat au Numérique, le Club, en concertation étroite avec le Président du Club du Châtillonnais, a décidé dans l'urgence de profiter de cet évènement local pour alerter le Secrétaire d'Etat sur la situation de désert numérique que subit la Haute Côte-d'Or.

A cet effet un courrier d'alerte co-signé des 2 présidents de clubs a été adressé à :

- Mme BARRET, Préfète de Côte-d'Or,
- M. BOURGEOT, Sous-Préfet de Montbard,
- M. MOLINOZ, Vice-Président du Conseil régional en charge du numérique
- et à M. MIREPOIX, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or,

afin qu'ils s'en fassent le relais auprès du Secrétaire d'Etat.

Les 2 Clubs comptent sur l'ensemble de ces personnalités pour exprimer la voix des dirigeants d'entreprises de Haute Côte-d'Or. Véronique JOBIC remercie tout particulièrement Christelle HAAG, de la CCI Côte-d'Or, pour sa mobilisation et sa réactivité pour avoir rédigé et envoyé ces courriers dans des délais extrêmement courts.

Concernant les actualités des Commissions du Club, la Présidente indique que la commission « Communication » réalise actuellement le book des cartes d'identité des adhérents : au total, l'édition 2017 du book réunira 52 cartes d'identité.

Parallèlement, la commission « Communication » finalise la compilation des Essentiels de 2017 : la newsletter du mois de novembre sera réalisée dans un délai très court et figurera dans cette nouvelle édition.

PRESENTATION DES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES EN MATIERE DE SANTE AU TRAVAIL EN 2017, par Christine TADDEI, Directrice de l'AIST 21

(cf présentation en annexe)

Mme TADDEI explique que la mission exclusive de l'AIST 21 (Association Interprofessionnelle de Santé au Travail de la Côte d'Or) est définie par le Code du Travail (*Article L. 4622-2*) :

« Eviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail »

Cette mission est menée à bien par l'AIST21 grâce à des collaborateurs présents sur l'ensemble de la Côte-d'Or (14 centres fixes et 15 centres annexes).

Elle s'articule autour de 4 axes interconnectés :

- actions en milieu de travail,
- conseil aux employeurs, travailleurs et leurs représentants
- suivi individuel de l'état de santé des travailleurs,
- suivi et traçabilité des expositions professionnelles et veille sanitaire

Mme TADDEI expose ensuite les évolutions réglementaires récentes concernant le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs.

Leur suivi individuel sera renforcé ou non en fonction des risques particuliers d'exposition (liste qui exclut désormais le risque « bruit » et le risque « vibrations »), l'âge et l'état de santé ainsi que des conditions de travail.

Elle évoque les cas particuliers des travailleurs de nuit, des jeunes de moins de 18 ans et des apprentis. Mme TADDEI conclut en présentant l'ensemble de l'offre de service à destination des employeurs.

Pour plus d'information 03 80 77 85 30

contact@aist21.com

www.aist21.com

PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA 3EME PHASE DE LA GTEC HAUTE COTE-D'OR

(cf présentation en annexe)

Stéphanie HUDELEY, conseillère Ressources Humaines à la CCI 21 et animatrice de la GTEC Haute Côte-d'Or, a présenté la feuille de route de la 3ème phase de la démarche qui se déroule jusqu'au 30 avril 2018.

Les actions de la GTEC s'inscrivent au sein de 4 axes thématiques :

AXE 1: L'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques, technologiques et démographiques avec 2 actions : la création d'un outil de veille des besoins en compétences des TPE/PME de HCO et l'orientation vers des prestations d'appui à l'anticipation et à l'accompagnement des mutations économiques

AXE 2: La professionnalisation et le développement des bonnes pratiques RH avec 2 actions : animation de 8 ateliers thématiques RH, et la création d'un emploi RH à temps partagé

AXE 3: La sécurisation des parcours professionnels des salariés avec 3 actions : le développement du tutorat inter-entreprises pour favoriser la transmission des compétences, l'orientation vers les dispositifs visant la sécurisation des parcours professionnels des salariés, et la mutualisation des plans de formation entre les petites et les grandes entreprises

AXE 4: L'attractivité du territoire, des entreprises et des métiers avec 1 action : les échanges et interactions entre les entreprises et les demandeurs d'emploi

PRESENTATION D'ENSEIGNES ET LUMIERES, par Franck GAILLOT, Dirigeant

Basée à Créancey, cette société de communication visuelle est spécialisée dans la conception, la fabrication, la pose et la maintenance des enseignes et de la signalétique (habillages de façade, lettres, caissons, totems, panneaux).

La mission de cette équipe de 6 collaborateurs expérimentés est de répondre aux besoins des collectivités, des industriels, des commerces et des agences

En dix ans d'activité Enseignes et Lumières a su évoluer, s'adapter mais aussi se diversifier en fonction des nouvelles exigences réglementaires, comme la mise aux normes d'accessibilité par exemple.

Conseils et devis gratuits, forte réactivité, fabrication française sont des atouts majeurs de cette société. De nombreuses certifications garantissent le sérieux de cette entreprise prête à intervenir partout en France

M GAILLOT et son équipe font ensuite une démonstration de leur savoir-faire et la soirée se conclut par des échanges autour du verre de l'amitié